

La Région soutient sa politique en faveur du développement durable

Le 21 février 2012

La Commission Permanente de la Région s'est tenue ce mardi à l'hôtel de Région Pierre Lagourgue sous la présidence de Jean-Louis LAGOURGUE, 1er Vice-Président. Les conseillers régionaux ont examiné plus d'une dizaine de rapports relatifs à l'écologie, au soutien aux entreprises, au sport et à la culture.

SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES



- Dans la continuité de ses actions menées en matière d'ouverture à l'international, la Région met en place une convention permettant au plus grand nombre d'entreprises d'accéder pour la première fois aux marchés extérieurs, et de développer la position à l'international des sociétés déjà exportatrices, en partenariat avec l'Etat, la CCI, Ubifrance, COFACE, OSEO, le Comité Réunion des Conseillers au Commerce Extérieur Français et le CLUB EXPORT.
- Au titre du programme d'actions 2011, la Région a accordé une subvention de **82 000 euros** à l'association Technopôle, structure associative ayant pour mission de gérer le site technopolitain et de coordonner l'action des différents occupants.

Une seconde enveloppe globale de **28 693.45 euros** a également été votée à destination des projets DRESS (Dispositif de Restitution de l'Energie Solaire Stockée) et NATURAL CLIM (fabrication et commercialisation de puits canadiens permettant un rafraîchissement ou un préchauffage de l'habitat réunionnais pour un faible coût énergétique).

AMÉNAGEMENT

La Commission s'est prononcée favorablement sur la modification du cadre d'intervention de la mesure du Programme Opérationnel Européen intitulée « Structuration et valorisation des Bourgs des hauts et des mi-pentes ». 13 bourgs identifiés au SAR 2011 et labellisés « Villages Créoles », bénéficieront de la politique de structuration et de densification des bourgs. La mesure sera désormais étendue aux autres bourgs aux « portes d'entrées du Parc National ».

2012 ANNÉE DE L'ÉCOLOGIE ET DE LA BIODIVERSITÉ



- La Région a décidé d'inscrire 2012 sous le signe de l'écologie et de la biodiversité et soutient ainsi sa politique en faveur du développement durable. C'est dans cette logique que la

Commission a approuvé à l'unanimité, l'**adhésion de la Région au Climate Group à hauteur de 10 000 euros**. Il s'agit d'une Organisation Non Gouvernementale destinée à fédérer et œuvrer pour une croissance verte et la diminution des émissions des gaz à effet de serre. A travers cette adhésion, la Région souligne son engagement en matière d'énergie renouvelable, de recherche et de développement, de nouvelles technologies, d'aménagement du territoire, de déplacement et dans sa lutte contre le changement climatique.

➤ La Commission a rendu un avis favorable au décret relatif à la **trame verte et bleue** intégrée au SAR de La Réunion, approuvé en novembre 2011. Cette trame est constituée de deux éléments structurants : les réservoirs de biodiversité (cœur de parc national et réserves nationales) et les corridors écologiques que sont les ravines. Le projet de décret portant adoption des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques a également été voté.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Culture et sport : soutien renforcé aux acteurs culturels

Rendre accessible la culture au plus grand nombre de Réunionnais, tel est le leitmotiv de la Région.

➤ Les élus de la Collectivité Régionale ont accordé une enveloppe de 90 000 euros au lancement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage destinée à l'élaboration du SREA (Schéma Régional des Enseignements Artistiques). Son objectif : donner une nouvelle impulsion à l'offre publique dans le domaine des enseignements artistiques à travers l'émergence de structures de proximité communales, intercommunales et associatives, et favorisant la création de nouveaux emplois.

➤ Dans le cadre des réouvertures du Musée Stella Matutina et de la Maison du Volcan fin 2012, la Commission a approuvé la mise en place de crédits nécessaires à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dont le rôle est d'instaurer une gestion moderne et efficace de la SPL (Société Publique Locale en charge de la gestion des structures muséales, scientifiques et touristiques de La Réunion), à hauteur de **37 795 euros**.



➤ La Région soutient la diffusion d'expositions d'arts plastiques au profit du public réunionnais par la mise à disposition gratuite de la Villa de la Région à des artistes ou associations d'artistes. Les élus ont voté une enveloppe de **56 000 euros** de subventions destinée à ces expositions.

➤ Dans le domaine sportif et socio-éducatif, une enveloppe globale de **535 420 euros** est accordée aux ligues, comités sportifs et organismes à vocation régionale.



➤ Dans le domaine du patrimoine culturel, l'association HISTORUN obtient une subvention de 11 000 euros pour l'organisation du grand séminaire d'histoire des Outre-Mers.

➤ Dans le domaine de la musique, une subvention de **240 000 euros** est renouvelée en faveur de

l'Association Scènes Australes pour l'organisation du 1er Marché des Musiques de l'Océan Indien (IOMMA) et une enveloppe globale de **562 100 euros** a été votée par les élus régionaux pour le financement de projets divers destinés à promouvoir le secteur.

➤ Dans le domaine du théâtre et de la danse, **173 000 euros** sont accordés pour le soutien des projets de création et de diffusion des acteurs culturels.

➤ Dans le domaine de la littérature, une enveloppe globale de **111 000 euros** est votée pour accompagner le développement d'initiatives culturelles destinées au grand public.

<http://www.regionreunion.com/fr/spip/La-Region-soutient-sa-politique-en.html>